

MAIRIE D'ALIXAN  
Place de l'Esplanade  
26300 ALIXAN  
Tél 04 75 47 02 62

CONSEIL MUNICIPAL

**Procès-verbal de la séance du 24 octobre 2017  
A 07h50**

**Présents :**

Aurélie LARROQUE, Dominique BARNERON, Michel FLEGON, Marielle TAVERNIER, Perrine URBAIN, Rolland JUNILLON, Chantal CORNILLON, Rémy MARTIN, Jean-Pierre SAPET, Patrick MENETRIEUX, Jean-Luc MOULIN.

**Absents :**

Barbara VERILHAC ayant donné procuration à Aurélie LARROQUE  
Nicolas BERTRAND ayant donné procuration à Dominique BARNERON  
Corinne FAY  
Lydie MERLE  
Frédéric CULOSSE  
Yvan ROMAIN  
Philippe AUBRY

**Secrétaire de séance :** Perrine URBAIN

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame le Maire appelle l'Assemblée à désigner le secrétaire de séance. Perrine URBAIN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**INFORMATIONS**

Madame le Maire annonce la démission de Madame Marie-Jacquotte DEVAUX du Conseil Municipal suite à la réception de sa lettre de démission le 16 octobre 2017.

**DELIBERATIONS**

**D2017-07-01 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION D'UN BATIMENT EN VUE DE LA CREATION D'UN CAFE RESTAURANT**

Rapporteur : Madame le Maire

Lors du conseil municipal du 09 octobre 2017, une délibération n° 2017-06-07 a été prise afin d'attribuer le marché de travaux pour la réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'un café restaurant. Suite à plusieurs lots infructueux et à la négociation de certains montants, il convient de délibérer à nouveau.

Le marché est composé de dix lots traités en marchés séparés :

Lot 1 : Démolition - Maçonnerie

Lot 2 : Carrelages

Lot 3 : Menuiseries intérieures

Lot 4 : Aménagements extérieurs

Lot 5 : Menuiseries métalliques extérieures

Lot 6 : Menuiseries bois extérieures

Lot 7 : Plomberie - sanitaires

Lot 8 : Chauffage - Ventilation-Electricité

Lot 9 : Charpente - Couverture

Lot 10 : Béton ciré

A l'issue des 2 consultations publiées, après négociations et sur proposition du maître d'œuvre, il est proposé de retenir les offres suivantes :

- **Pour le lot 1 : Démolition - Maçonnerie :**  
Prestataire retenu : SARL ROUCHIER – 1120 route de Chabeuil – BP 51 - 26120 COMBOVIN  
Montant du marché : 131 244.88 € HT
- **Pour le lot 2 : Carrelages :**  
Prestataire retenu : GH BAT' SARL – 755 chemin de St Jean – 26750 TRIORS  
Montant du marché : 11 267.75 € HT
- **Pour le lot 3 : Menuiseries intérieures :**  
Prestataire retenu : GH BAT' SARL – 755 chemin de St Jean – 26750 TRIORS  
Montant du marché : 61 987.56 € HT
- **Pour le lot 4 : Aménagements extérieurs :**  
Prestataire retenu : GH BAT' SARL – 755 chemin de St Jean – 26750 TRIORS  
Montant du marché : 11 517.12 €
- **Pour le lot 5 : Menuiseries métalliques extérieures :**  
Prestataire retenu : GH BAT' SARL – 755 chemin de St Jean – 26750 TRIORS  
Montant du marché : 36 856.36 €
- **Pour le lot 6 : Menuiseries bois extérieures : LOT SUPPRIME**
- **Pour le lot 7 : Plomberie - sanitaires :**  
Prestataire retenu : SARL Pierre CHATTE – ZA les petits champs – 26120 MONTELIER  
Montant du marché : 9 983.90 €
- **Pour le lot 8 : Chauffage – Ventilation - Electricité :**  
Prestataire retenu : SARL Pierre CHATTE – ZA les petits champs – 26120 MONTELIER  
Montant du marché : 53 925.38 €
- **Pour le lot 9 : Charpente – Couverture :**  
Prestataire retenu : RC CHARPENTE – ZA 255 allée du Dauphiné – 26300 BOURG DE PEAGE  
Montant du marché : 21 592.76.00 €
- **Pour le lot 10 : Béton ciré : LOT SUPPRIME**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21 et L 2122-21-1,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

#### **Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide**

- **D'autoriser** Madame le maire à signer les contrats de marché public pour les travaux de réhabilitation du bâtiment communal en vue de la création d'un café restaurant.
- **De dire** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, opération 140

**Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-06-07 du 09 octobre 2017.**

### QUESTIONS DIVERSES

- Marielle TAVERNIER informe les membres du conseil municipal qu'une consultation a eu lieu sur les 2 écoles sur le souhait de retour ou non à la semaine de 4 jours.

Elle donne les résultats qui sont sans appel :

- ⇒ 84% des parents sont en faveur du retour à la semaine de 4 jours
- ⇒ 100 % des enseignants sont en faveur du retour à la semaine de 4 jours

Les résultats seront présentés lors des conseils d'écoles des 7 et 9 novembre prochains.

- Agenda

- Réunion publique biannuelle le jeudi 23 novembre 2017 à 20h00 salle polyvalente
- Date du prochain conseil municipal : fin novembre – début décembre

Fin de la séance à 08h10